

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL**

****_**_**_**_**

**DELEGATION REGIONALE DU
LITTORAL**

****_**_**_**_**

**POSTE DE POLICE PHYTOSANITAIRE
DE DOUALA PORT**

****_**_**_**_**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

****_**_**_**_**

PAIX – TRAVAIL - PATRIE

****_**_**_**_**

**LE CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE ET SES LIVRABLES
INTERMÉDIAIRES POUR LE CACAO & CAFE
A L'EXPORTATION**

Présenté par:

Mr. AKONGO EMILE

*Chef de Poste de Police Phytosanitaire de
Douala Port*

PLAN DE L'EXPOSE

- ❑ CONTEXTE
- ❑ IMPORTANCE DU CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE
- ❑ RAPPEL DU CADRE NORMATIF ET RÉGLEMENTAIRE
- ❑ PROCEDURE D'OBTENTION DU CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE
POUR LE CACAO& CAFE
- ❑ PESTICIDES HOMOLOGUES POUR LA FUMIGATION
- ❑ DESTINATIONS ET EXIGEANCES PHYTOSANITAIRES ASSOCIEES

CONTEXTE

- Les grains de café et fèves de cacao marchand sont des **réserves de nutriment (sucres; protéines & lipides etc.)** et constituent une **source d'énergie** aussi bien pour les **humains**, les **animaux** que pour les **organismes nuisibles** en post récolte ou en stock;
- On caractérise plusieurs ordre d'**insectes** qui s'inféodent aux stock de café et cacao en magasin: **Coléoptères** (*Tribolium casterneum*; *Carpophilus ferrugineus*; *Ahaverus adeva* etc.) **Lépidoptères** (*Ephestia Elutella*; *E. cautella*) et les **Hétéroptères** (*Xylocoris flavipes*);
- Après une **fumigation concluante**, les insectes adultes et les larves peuvent ré-insfester les lots de cacao et café sur **une durée prolongée de stockage de 7 à 20 jours**;
- Outre les insectes, les graines de café et fèves de cacao marchand peuvent être infectés par plusieurs espèces de **champignons** appartenant aux genres : **Aspergillus**; **Fusarium**; **Penicillium**; **Curvalaria** ou **Streptomyces**, constituant ainsi des sources des **mycotoxines ou agents pathogènes** des maladies de plantes.

IMPORTANCE DU CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

- Les certificats phytosanitaires sont délivrés afin d'attester que les végétaux, produits végétaux ou autres articles réglementés satisfont aux exigences phytosanitaires à l'importation.
- La certification phytosanitaire contribue à la protection des végétaux, notamment des plantes cultivées, des plantes non cultivées/non gérées et de la flore sauvage (y compris les plantes aquatiques), des habitats et des écosystèmes dans les pays importateurs.
- Le certificat phytosanitaire accompagne les végétaux ou les produits végétaux destinés au commerce international à l'export, conformément à la NIMP 12, et l'art9. loi 2003/003 du 21 avril 2003 portant protection phytosanitaire au Cameroun;

CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Des dispositions ont été prises à l'échelle internationale, en matière de surveillance et de protection des végétaux. Il s'agit:

- **Convention Internationale de la Protection des Végétaux (CIPV) adoptée par la FAO en 1951 et entrée en vigueur en 1952;**
- **Les Normes Internationales pour les Mesures Phytosanitaires (NIMP)**
 - NIMP 2: Cadre de l'Analyse du Risque Phytosanitaire (ARP);
 - NIMP12: Certificat phytosanitaire;
 - NIMP 32: Classification des marchandises selon le risque phytosanitaire qu'elles présentent;
 - NIMP 28: Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés;
 - NIMP 43: Exigences relatives à l'utilisation de la fumigation comme mesure phytosanitaire;
 - ETC.

CADRE NORMATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE

A l'échelle nationale:

- ❖ La loi n°2003/003 du 21 Avril 2003 portant protection phytosanitaire : articles 9 ; 13; 19 ; 20, etc. ;
- ❖ Le décret n° 2005/0770/PM du 06 Avril 2005 fixant les modalités de lutte phytosanitaire ;
- ❖ Le décret n°2005/0771/PM du 06 Avril 2005 fixant les modalités d'exécution des opérations de quarantaine Végétale;
- ❖ le décret n° 2005/0772/PM du 06 Avril 2005 fixant les conditions d'homologation et de contrôle des produits phytosanitaires;
- ❖ Etc.

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE DU CACAO & CAFE

La procédure de certification est décrite à l'article 6 du Décret N° 2005/0771/PM du 06 avril 2005 portant modalités d'exécution des opérations de quarantaine végétale.

Cette disposition, consiste en :

- ✓ la conduite des inspections phytosanitaires ;
- ✓ les traitements phytosanitaires ;
- ✓ la délivrance des procès-verbaux et attestations de traitement phytosanitaire ;
- ✓ la délivrance des certificats phytosanitaires.

Procédures	Intervenants	Administrations	Pièces jointes	Document délivré	Observations
Inspection phytosanitaire	Exportateur ou son CDA	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de police phytosanitaire du Port ; - Service MINADER territorialement compétent 	<ul style="list-style-type: none"> -Bulletin de vérification ONCC -Permis d'importation (PI) le cas échéant. 	PV d'inspection (PVI)	Procédure dématérialisée
Traitement phytosanitaire	Société de traitement agréée par le MINADER	<ul style="list-style-type: none"> - Poste de police phytosanitaire du Port ; -Service MINADER territorialement compétent 	<ul style="list-style-type: none"> -Bulletin de vérification; -PI (cas échéant) 	Fiche de supervision de traitement phytosanitaire (FSTP) et Attestation de traitement phytosanitaire (ATP)	Procédure dématérialisée

Procédures	Intervenants	Administrations	Pièces jointes	Livrables intermédiaires	observations
Empotage	Exportateur ou son CDA	ONCC/DOUANE /MINADER	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation d'empotage ONCC - Bulletins de vérification ONCC - Permis d'importation s'il y a lieu - Attestation de traitement (sous bâche) - Plan d'empotage 	Procès-verbal d'empotage (PVE)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas encore dématérialisé -Nécessité de mise en place d'un livrable unique d'empotage.
Délivrance du certificat phytosanitaire	CDA	Poste de police phytosanitaire du Port	<ul style="list-style-type: none"> - Joindre tous les livrables intermédiaires (PVI, ATP, PVE) ; -Rapport d'empotage ONCC. Certificat d'empotage douane ; -Bulletins de vérifications ONCC - PI & Résultats d'analyse). 	Certificats phytosanitaires à l'exportation	Procédure dématérialisée

PESTICIDES HOMOLOGUES POUR LA FUMIGATION DES DENREES EN STOCK

NOMS COMMERCIAUX	MATIERES ACTIVES ET CONCENTRATIONS	DOSES ET DUREE DE TRAITEMENT EN VRAC à 25° C	DOSES ET DUREE DE TRAITEMENT EN CONTENEUR à 25° C	OBSERVATIONS
PHOSTOXIN 1258/19/FG/HOMO	Phosphure d'Aluminium 56%	3 – 5 CP de 3g/T 72h	2 CP de 3g/M3 72h	Les doses et durées de traitement dépendent: - Exigences pays; - T ° C et HR; - l'enceinte.
ALADIN 955/16/IN/HOMO	Phosphure d'Aluminium 56%	2 – 5 CP de 3g/T 72h	2 - 3 CP de 3g/M3 72h	Les doses et durées de traitement dépendent: - Exigences pays; - T ° C et HR; - l'enceinte.
MAGTOXIN 1337/20/FU/HOMO	Phosphure de Magnésium 66%	2 – 5 CP de 3g/T 48h	2 CP de 3g/M3 48h	Les doses et durées de traitement dépendent: - Exigences pays; - T ° C et HR; -l'enceinte.

QUELQUES DESTINATIONS DU CACAO ET EXIGENCES PHYTOSANITAIRES ASSOCIEES

Produits	Route et ports de Transbordement	ONPV importateurs	Mesures phytosanitaires	Exigences phytosanitaires	Observations
Cacao	Corridor Européen :	Hollande, Espagne, Portugal Algérie France	Fumigation à la Phosphine au départ du port		-Fumigation systématique de toutes les cargaisons destinées à l'exportation. -Inspections systématiques des cargaisons avant empotage
	Couloir Extrême Orient	Malaisie	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement et analyses d'échantillon de fèves - Fumigation à la Phosphine au départ du port 	Faire mention du numéro du permis d'importation phytosanitaire - « The plants or plant Product are free from injurious pests or have been rendered free from injurious pests by the effectif fumigation ».	- Fèves dépourvues d'agents pathogènes (<i>Fusarium oxysporum sp Elaeidis</i> ; <i>Phytophthora palmivora</i> et nématodes: <i>Bursaphelenchus cocophilus</i>) -Fumigation systématique de toutes les cargaisons à l'exportation -Inspections systématiques des cargaisons avant empotage
	Corridor de l'Amérique	Mexique	Fumigation à la Phosphine au départ du port		-Fumigation systématique de toutes les cargaisons destinées à l'exportation. -Inspections systématiques des cargaisons avant empotage

QUELQUES DESTINATIONS DU CAFE ET EXIGENCES PHYTOSANITAIRES ASSOCIEES

A- CAFE EXPORT EN STOCK

Produits	Route et ports de Transbordement	ONPV importateurs	Mesures phytosanitaires	Exigences phytosanitaires	Observations
Café	Corridor Européen	Tunisie Algérie France Egypte Espagne Portugal Etc.	Fumigation à la Phosphine au départ du port	Aucune Condition	-Fumigation systématique de toutes les cargaisons destinées à l'exportation. -Inspections systématiques des cargaisons avant empotage

B- CAFE PRODUCTION EN CHAMP

Interdiction d'importation par lettre circulaire No 00007/LC/MINADER/SG/DRCQ/SR du 30 décembre 2020 et des applications d'insecticides avec matières actives à **Chlorpyrifos (méthyl ou éthyl)** pour des cargaisons à destination de l'**Union Européenne**.

PERSPECTIVES & RECOMMANDATIONS POUR LA CAMPAGNE 2022-2023

PERSPECTIVES

- Réduction des délais de traitement des dossiers à travers la dématérialisation et la diligence;
- Limiter toute forme de notification de non-conformité dans le commerce international;
- L'implémentation de l'envoi électronique des certificats phytosanitaires.

RECOMMANDATIONS

Aux opérateurs économiques :

- De respecter les procédures de certification phytosanitaire
- De Veiller au respect des exigences des permis d'importation des pays de destination de leur cacao
- D'Assainir régulièrement leurs magasins de stockage
- De Respecter la notion de destinataire et destination

Aux administrations d'accentuer la collaboration dans les procédures de dédouanement.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION